



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8319<sup>e</sup>** séance

Judi 26 juillet 2018, à 15 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Skoog . . . . .	(Suède)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de) . . . . .	M. Llorentty Solíz
	Chine . . . . .	M. Ma Zhaoxu
	Côte d'Ivoire . . . . .	M. Ipo
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Cohen
	Éthiopie . . . . .	M <sup>me</sup> Guadey
	Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
	France . . . . .	M. Michon
	Guinée équatoriale . . . . .	M <sup>me</sup> Mele Colifa
	Kazakhstan . . . . .	M. Umarov
	Koweït . . . . .	M. Almunayekh
	Pays-Bas . . . . .	M. Van Oosterom
	Pérou . . . . .	M. Meza-Cuadra
	Pologne . . . . .	M. Radomski
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Hickey

## Ordre du jour

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2018/723)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

**Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)**

**Rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2018/723)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Colombie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil de sécurité, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Óscar Adolfo Naranjo Trujillo, Vice-Président de la Colombie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jean Arnault, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/723, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie.

Je donne maintenant la parole à M. Arnault.

**M. Arnault** (*parle en anglais*) : Je vous suis obligé de cette occasion de présenter aux membres du Conseil de sécurité le rapport du Secrétaire général (S/2018/723) sur le processus de paix en Colombie couvrant les quatre derniers mois, période qui coïncide avec la fin du mandat du Président Juan Manuel Santos Calderón.

C'est un honneur de partager une fois de plus la tribune avec le Vice-Président colombien Óscar Naranjo Trujillo qui, durant toute cette période, de concert avec le Haut-Commissaire pour la paix Rodrigo Rivera et d'autres membres du Gouvernement, a été à l'avant-garde des efforts pour faire avancer la mise en œuvre de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable et offrir une fondation

aussi solide que possible sur laquelle le nouveau Gouvernement puisse s'appuyer.

Le Vice-Président et la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie ont mis en place une bonne méthode de travail, instituant des priorités communes trimestrielles au sujet des questions soumises à une vérification des Nations Unies et tirant parti de nos ressources et de notre influence respectives pour atteindre ces objectifs. Il est vrai que les progrès ont été partiels et que des retards se sont produits, mais nous avons eu plus de succès dans la mise en œuvre en travaillant ensemble que si nous avions travaillé séparément.

Nous sommes prêts à adopter la même approche, fondée sur la collaboration, avec le nouveau Gouvernement du Président élu Iván Duque Márquez. Pour donner un exemple de notre activité durant le trimestre écoulé, nous avons mis tout spécialement l'accent sur une prise en compte plus résolue de l'exigence d'égalité des sexes dans la réinsertion des ex-combattants et dans les garanties de sécurité pour les communautés, avec certains résultats positifs dont le rapport du Secrétaire général rend compte.

Depuis la publication du rapport du Secrétaire général le 20 juillet, Journée de l'indépendance de la Colombie, le nouveau Congrès a tenu sa séance inaugurale. Il comprend des représentants du parti politique Force alternative révolutionnaire du peuple (FARC) et ses procédures sont conformes à la Loi sur le statut de l'opposition – part essentielle de la législation adoptée cette année même qui établit des conditions moins inégales entre la majorité et l'opposition dans toutes les assemblées élues. Entre autres dispositions, la Loi garantit que l'opposition sera représentée dans les organes directeurs des deux Chambres. La présence du parti politique FARC satisfait à l'un des objectifs clefs de l'Accord final et le présent Congrès est l'un des plus divers et représentatifs dans l'histoire des assemblées législatives du pays. Nous sommes prêts et disposés à coopérer avec tous ses membres, dans les limites de notre mandat.

Ce n'est pas le seul accomplissement de ces 30 derniers jours. Il convient de saluer en particulier l'activité de la Juridiction spéciale pour la paix. L'Accord final a reconnu l'aspiration profonde de la société colombienne à la vérité et la justice, ainsi qu'à voir finir le conflit. Malheureusement, les longs retards intervenus dans la mise en place de la Juridiction et dans l'adoption de son cadre normatif ont suscité dans l'opinion publique

le sentiment persistant que le processus politique rejetait en quelque sorte dans l'ombre la vérité et la justice.

Les premières audiences de la Juridiction spéciale, tenues les 10 et 13 juillet, qui mettaient en cause un ancien général de l'armée et l'ancien commandant des Forces armées révolutionnaires de Colombie–Armée populaire (FARC-EP), ont donc eu beaucoup d'importance pour commencer à dissiper le sentiment d'impunité. L'établissement des responsabilités, à travers la Juridiction spéciale et la Commission de la vérité, va demeurer capital pour la légitimité du processus de paix.

L'avenir nous le dira, mais la réaction positive des victimes et la récente décision de plusieurs officiers supérieurs d'accepter volontairement la compétence de la Juridiction spéciale pour la paix sont une indication que le processus de paix colombien pourrait bien être près de trouver le juste équilibre entre les exigences de la paix et celles de la justice – équilibre qui, comme le savent les personnes ici présentes, est souvent le plus dur à trouver dans le règlement négocié des conflits armés. La communauté internationale doit donc continuer de soutenir la Juridiction spéciale pour la paix, la Commission de la vérité et l'Unité spéciale de recherche des personnes portées disparues.

Je tiens aussi à appeler l'attention sur le pacte national pour dénoncer la violence contre les figures de la société civile, qu'ont signé, entre autres personnalités, le Président Santos Calderón et le futur Président Duque Márquez. C'est la première fois que la violence contre les figures de la société civile suscite un tel sentiment d'indignation, qui s'exprime dans les rues de Colombie et à l'étranger, dans les couloirs des institutions nationales et dans toute la classe politique. Dans le contexte d'une campagne électorale prolongée qui a durci les positions et dans une société parfois indifférente à ce qui se passe dans les zones de conflit, ce consensus national au sujet des attaques contre les figures de la société civile est lourd de sens.

Comme mentionné dans le rapport du Secrétaire général, les mesures les plus importantes prévues dans l'Accord final pour améliorer la sécurité des communautés sont désormais en cours d'application, même si leur impact est jusqu'ici insuffisant. Nous espérons que ce consensus et ce sentiment d'urgence au sein de la société colombienne permettront de dynamiser l'application de ces mesures et mobiliseront les efforts faits par le système judiciaire en vue de poursuivre les responsables de ces attaques.

La Mission continuera de donner la priorité à l'appui aux institutions dans leurs efforts pour freiner la violence sur le territoire national. Nous espérons vivement qu'un consensus analogue pourra se dégager autour du problème central de la consolidation de la paix – à savoir, remédier à la combinaison de la pauvreté, de la violence et des économies illicites à laquelle les habitants de la zone de conflit sont encore assujettis. Un effort strictement coordonné et amplement financé des institutions publiques, en coopération avec les communautés affectées et leurs organisations, sera nécessaire pour instaurer l'état de droit, la sécurité et la possibilité de productions licites dans des secteurs qui ont longtemps souffert de la violence, ainsi que de l'indifférence de l'État. Je veux donc me faire l'écho du rapport du Secrétaire général et appeler au dialogue et à la coopération entre le nouveau Gouvernement national, les autorités locales, les organisations sociales et la société civile. Nous croyons que ce dialogue et cette coopération sont la condition préalable du succès.

Si l'entrée de représentants des FARC au Congrès constitue un important pas en avant, la réinsertion dans la vie civile des anciens membres des FARC-EP n'est pas encore totale. Le Secrétaire général a souligné dans ses précédents rapports l'environnement difficile dans lequel cette réinsertion prend place. Il faudra sans aucun doute beaucoup de soins et de ressources pour mener à bien le travail entamé par le Gouvernement actuel, mais il est essentiel pour la Colombie de tenir les garanties données à ceux qui ont déposé les armes et effectuent maintenant la difficile transition à la vie civile. Il est non moins essentiel que la Colombie soit une source d'inspiration pour les parties en conflit ailleurs dans le monde.

Pour terminer, qu'il me soit permis d'exprimer la gratitude de la Mission au Gouvernement du Président Santos Calderón, aux dirigeants des FARC, aux institutions et à la société civile colombiennes, pour leur accueil et leur généreuse coopération à nos activités ces deux dernières années. À l'heure où le nouveau Gouvernement entre en fonction, il peut compter sur l'appui de la Mission alors qu'il s'attaque à la dure tâche de consolider la paix et de mener à bien la réconciliation.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Arnault de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Hickey** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter à nouveau la bienvenue au Conseil à S. E. le Vice-Président Óscar Naranjo Trujillo, et aussi le remercier chaleureusement du leadership dont il a personnellement fait preuve dans l'application de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, ainsi que dans sa coopération très étroite avec l'ONU et la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Je tiens par ailleurs à remercier le Représentant spécial Arnault de son exposé et de l'excellent travail que lui-même et son équipe ont accompli ces derniers mois.

Le Royaume-Uni se félicite des élections législatives et présidentielle tenues entre mars et juin, qui ont été les moins violentes et les plus inclusives en Colombie depuis des dizaines d'années. Au nom du Gouvernement britannique, je tiens à féliciter le futur Président Iván Duque Márquez de sa victoire électorale, ainsi que la Vice-Présidente Marta Ramírez – la première femme à occuper cette fonction en Colombie. Pour la première fois en l'espace d'une génération, les élections n'ont pas été dominées par le conflit, mais définies par des campagnes qui portaient sur des questions intéressantes tout le monde.

Nous nous félicitons aussi d'un autre tournant remarquable dû au processus de paix. Pour la première fois, la Force alternative révolutionnaire du peuple (FARC) a participé aux élections et est entrée, vendredi dernier au nouveau Congrès.

La vitesse de la transition continue de surprendre et d'édifier tous ceux suivent ce processus mais, comme pour toutes les transitions de ce type, les défis restent considérables et, comme vient de le dire le Représentant spécial, les élections de 2018 marquent le début d'une nouvelle phase de consolidation du processus de paix et d'élargissement de sa prise en main à toutes les parties prenantes. Le dialogue et la coopération continueront d'être un élément essentiel de cet effort et la présence du parti FARC au Congrès lui permettra de joindre sa voix aux autres pour construire un consensus concernant l'avenir.

Nous saluons la déclaration du Président Santos vendredi, dans laquelle il a souhaité la bienvenue au parti FARC au Congrès et réaffirmé son engagement à travailler dans le cadre de la Constitution et de la démocratie colombiennes. Nous saluons aussi le rejet par le futur Président, M. Duque, de la polarisation, et son engagement à œuvrer à l'unité.

Nous sommes conscients de l'ampleur des progrès accomplis à ce jour dans la mise en œuvre de l'Accord de paix, mais comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2018/723), nous savons aussi qu'il reste beaucoup à faire. Les élections ont été les plus pacifiques de l'histoire récente, ce qui est une réalisation importante, mais nous sommes préoccupés par la situation en matière de sécurité dans certaines anciennes zones de conflit, du fait en particulier de la prolifération des groupes armés illégaux. La violence entre ces groupes a provoqué de nouveaux affrontements dans plusieurs zones et entraîné des déplacements, en particulier dans la région de la côte Pacifique. Cela a coûté la vie à un nombre croissant de défenseurs des droits de l'homme et de militants de la société civile, qui, dans de nombreux cas, sont pris pour cible parce qu'ils défendent les droits des communautés locales.

Je salue les mesures prises par le Gouvernement pour réduire cette violence, notamment le récent engagement pris par le Président Santos et le futur Président Duque à prendre de nouvelles mesures spéciales pour assurer la protection des figures de la société civile dans les zones rurales. Nous espérons que ces mesures permettront de relever ce défi et nous considérons que le recrutement d'un plus grand nombre de femmes dans les rangs de l'Unité nationale de protection est une mesure positive à cet égard.

Comme le Représentant spécial l'a dit, en ce qui concerne la réintégration socioéconomique des membres des Forces armées révolutionnaires de Colombie, nous sommes d'accord avec les priorités qu'il a fixées pour les mois à venir et espérons que les parties saisiront cette occasion pour donner un nouvel élan au renforcement de la sécurité et pour accélérer la réintégration des anciens combattants, la réalisation du développement socioéconomique et la mise en œuvre de programmes de remplacement des cultures. Je note aussi que les négociations avec l'Armée de libération nationale se poursuivent à Cuba. Nous nous féliciterons de toute évolution qui permettrait de mettre fin à la violence.

Pour terminer, je voudrais rendre de nouveau hommage au Président Santos, qui a pris la courageuse décision de venir au Conseil de sécurité pour demander notre appui en 2016. Son gouvernement a lancé un extraordinaire processus qui appartient à tous les Colombiens, et le Royaume-Uni reste déterminé à les aider jusqu'au bout. Le Conseil a été extrêmement fier d'appuyer l'Accord de paix en Colombie au cours des 30 derniers mois. Dans un monde où les conflits

détruisent tant de vies et causent d'indicibles souffrances, le processus de paix en Colombie est source d'inspiration et d'espoir pour nous tous. Nous attendons avec intérêt de continuer de travailler avec le futur Président Duque et son gouvernement et d'œuvrer à la mise en œuvre de l'Accord durant les mois et les années qui viennent pour consolider les acquis déjà réalisés pour les Colombiens et inspirer les artisans de paix partout dans le monde.

**M. Meza-Cuadra** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je voudrais moi aussi me féliciter tout particulièrement de la présence du Vice-Président Óscar Naranjo Trujillo, qui a joué un rôle clef dans ce processus, et féliciter, à travers lui, le Président Juan Manuel Santos Calderón et tout son gouvernement de leur fermeté et de leur attachement au processus de paix au Colombie. Nos félicitations vont aussi à l'Ambassadrice María Emma Mejía Vélez, qui a contribué de façon décisive au processus. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, M. Jean Arnault, de son exposé, et l'assurons de notre plein appui dans l'important travail que lui et son équipe effectuent.

Ce 20 juillet, la Colombie a célébré 208 ans de vie républicaine. C'était l'occasion propice de saluer la récente évolution du pays, couronnée par le processus électoral le plus pacifique et le plus ouvert jamais vu depuis des décennies. Nous voulons saluer l'héritage de paix laissé par le Gouvernement sortant et la vocation démocratique du peuple colombien. Nous voudrions aujourd'hui axer notre intervention sur trois aspects de ce projet qui nous semblent essentiels et qui sont bien entendu interdépendants : la sécurité, la réintégration et la réconciliation.

La sécurité implique, entre autres, de redoubler d'efforts dans la lutte contre la criminalité organisée, dont l'expansion nous préoccupe du fait de la faible présence de l'État dans les zones rurales reculées qui étaient autrefois contrôlées par les Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire (FARC-EP). Le Pérou ne connaît que trop bien le défi que constitue le trafic de stupéfiants pour la sécurité, les institutions et la gouvernance démocratique. Il sait aussi combien il est efficace de lutter contre ce fléau en s'attaquant à ses causes profondes avec l'aide de la population civile concernée, favorisant ainsi concrètement un développement alternatif, intégral et durable.

Un tel développement intéresse aussi, à notre sens, le processus de réintégration, qui suppose la mise

en place d'un nouveau tissu social. Il importe, dans ce processus, de tenir compte des dynamiques économique et sociale et des opportunités qu'offre chaque région, ainsi que de promouvoir la participation du secteur privé et la coopération internationale.

Maintenir l'état de droit est essentiel pour promouvoir la confiance et la légitimité que tout processus de construction sociale requiert. Nous saluons à cet égard la tenue des premières audiences publiques de la Juridiction spéciale pour la paix - qui représente un engagement pris non seulement auprès de toutes les victimes, mais aussi auprès de tous les Colombiens. À cet égard, nous voudrions nous féliciter de la conclusion de l'important pacte dénonçant la violence à l'encontre des figures de la société civile, signé par toutes les forces politiques colombiennes, ainsi que de la mobilisation massive des citoyens colombiens contre cette violence. L'assassinat de dirigeants, de militants et d'ex-combattants doit cesser et doit faire l'objet d'enquêtes et de poursuites pénales, que les institutions colombiennes sont en mesure d'ouvrir. Il importe aussi de promouvoir la réconciliation. À ce sujet, nous voudrions souligner l'importance de la participation des femmes et des jeunes et saluer le rôle de plus en plus actif joué par le Groupe de travail sur la problématique hommes-femmes du Conseil national de réintégration.

La visite de jeunes dirigeants organisée par la Mission dans le secteur de Miravalle, où ils ont inauguré le projet d'écotourisme d'ex-combattants, constitue une bonne pratique que nous encourageons et qui doit être reproduite en Colombie et dans d'autres situations de conflit dans le monde, conformément à la résolution 2419 (2018) sur les jeunes, la paix et la sécurité adoptée par le Conseil en juin.

Les bénéfices de la paix sont nombreux et concrets. Dernièrement, dans la région montagneuse de Lindosa, dans le département de Guaviare, territoire autrefois touché par le conflit, un groupe de chercheurs a découvert ce qui est considéré comme quelques-unes des plus importantes peintures rupestres au monde, lançant ainsi la création de huit zones protégées. Tout comme cette découverte, le processus de paix s'efforce de redécouvrir et de mettre en valeur un riche passé pour construire un avenir plus prospère. C'est là une tâche qui se heurte aux difficultés inhérentes à d'un projet aussi complexe qu'ambitieux. La Colombie a mis en route un projet national de pérennisation de la paix et de développement durable exemplaire.

Je voudrais, pour terminer, réaffirmer l'attachement et l'appui du Pérou au processus de paix en Colombie et à la Mission sous mandat du Conseil à la demande des parties, laquelle surveille ce vaste et complexe processus de paix depuis son tout début. Elle est actuellement garante de l'Accord de paix et de ses engagements auprès de tous les Colombiens.

Nous sommes convaincus que le Conseil de sécurité continuera de travailler de façon constructive avec les nouvelles autorités à l'appui de la paix et de la sécurité en Colombie.

**M. Ma Zhaoxu** (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui. Je souhaite la bienvenue au Conseil au Vice-Président, M. Óscar Naranjo Trujillo, et je remercie le Représentant spécial, M. Arnault, de son exposé.

Le processus de paix en Colombie est un bel exemple de réponse efficace du Conseil, ces dernières années, à une crise régionale par le biais d'efforts concertés. Il est d'une importance cruciale non seulement pour la réalisation d'une paix globale et du développement dans le pays, mais aussi pour le maintien de la stabilité de la région tout entière. À cet égard, la Chine salue les efforts du Président Santos, du Gouvernement colombien et de toutes les parties concernées.

Ces derniers mois, le processus de paix colombien a connu des avancées positives, et l'élection présidentielle a eu lieu sans incident. Le Gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire (FARC-EP) ont convenu d'une stratégie pour la réintégration des ex-combattants. Le cessez-le-feu entre le Gouvernement et l'Armée de libération nationale a lui aussi connu des avancées encourageantes. Il ne sera cependant pas facile de guérir les blessures de guerre. La mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix exige des efforts sur les plans politique, de la sécurité et du développement ainsi que de la cohésion sociale. De ce fait, il s'agit d'un projet à long terme qui nécessite une approche systématique et les efforts soutenus de toutes les parties en Colombie ainsi que des membres de la communauté internationale.

Le processus de paix est irréversible : tel est le consensus de l'ensemble de la population colombienne et de la communauté internationale. La Chine espère que tous les acteurs concernés en Colombie resteront fermement attachés au processus de paix, continueront de mettre activement en œuvre l'Accord de paix et de

régler toute question qui se pose par le dialogue et la consultation. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent rester saisis de la situation et appuyer en permanence la recherche de la paix en Colombie, respecter l'appropriation du processus de paix par le Gouvernement et le peuple colombiens, et contribuer à leurs efforts de façon constructive.

La Chine félicite le Représentant spécial Arnault et la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie du rôle important qu'ils jouent dans la promotion du processus de paix. Nous espérons que la Mission continuera d'approfondir ses contacts avec le Gouvernement et les FARC, de consolider la confiance de part et d'autre et de travailler avec les deux camps en vue de la mise en œuvre active de l'Accord de paix.

Pour terminer, je voudrais dire que la Chine est prête à travailler avec les autres membres du Conseil de sécurité pour contribuer à la poursuite des progrès du processus de paix colombien et à l'instauration rapide d'une paix et d'une stabilité globales dans le pays.

**M. Ipo** (Côte d'Ivoire) : Ma délégation remercie la présidence suédoise pour la tenue de cette importante séance consacrée à l'examen du rapport trimestriel sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2018/723). Elle adresse ses félicitations à M. Jean Arnault, Représentant spécial du Secrétaire général, pour la qualité de son exposé.

Au nom de la délégation ivoirienne, je voudrais souhaiter la très cordiale bienvenue à S. E. M. Óscar Naranjo, Vice-président de la République de Colombie, qui a bien voulu rehausser de sa présence la séance de ce jour.

Le présent rapport, qui retrace les récentes évolutions du processus de paix en Colombie, intervient au moment où l'un des acteurs principaux de ce processus, le Président Juan Manuel Santos Calderón, se prépare à céder le pouvoir à son successeur, M. Iván Duque Márquez. Ma délégation félicite les différentes parties colombiennes pour avoir relevé le défi de l'organisation des élections législatives et présidentielle, dans un climat apaisé, avec la participation de tous. Elle salue également la volonté du Président élu d'œuvrer à l'unité du pays et de mettre fin à la polarisation de la société colombienne.

Ma délégation note, par ailleurs, avec satisfaction, les progrès réalisés dans le domaine législatif et dans plusieurs secteurs transversaux. Sur le plan législatif, elle se félicite de l'approbation par le Parlement des

règles de procédures de la Juridiction spéciale pour la paix et du lancement de ses travaux, ainsi que de l'autorisation accordée pour la tenue d'un référendum sur les mesures de lutte contre la corruption.

La Côte d'Ivoire apprécie les efforts déployés par le Gouvernement colombien en vue de mettre en place les garanties légales nécessaires à la réintégration des ex-combattants des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Elle salue également la franche collaboration des ex-dirigeants des FARC avec la Commission de la vérité, chargée de faire la lumière sur les violations des droits humains durant le conflit. La comparution du chef des FARC, M. Rodrigo Londoño, devant la Commission de la vérité, le 29 juin 2018, en est un signe encourageant.

En ce qui concerne les secteurs à caractère transversal, ma délégation exprime sa satisfaction pour tous les efforts visant à impliquer la jeunesse et à intégrer la dimension genre dans le processus de paix en cours, ainsi que les mesures visant à garantir la protection des enfants.

Malgré les progrès enregistrés, le processus de paix en Colombie reste un sujet de préoccupation, en raison non seulement des difficultés liées à la mise en œuvre de l'Accord de paix signé le 24 novembre 2016 avec les FARC, mais aussi des velléités de réviser certaines des dispositions capitales de l'Accord de paix. Les dispositions visées, qui portent sur la procédure de justice, une composante essentielle de la justice transitionnelle, le foncier et la question du produit de substitution, constituent des domaines clefs de l'Accord, dont la mise en œuvre est fortement recommandée afin de rétablir la confiance entre les différentes parties.

Ma délégation s'inquiète, par ailleurs, que certains développements observés ces derniers mois ne menacent les acquis du processus de paix. Il s'agit, en l'occurrence, de l'arrestation, pour activités illégales, du leader des FARC, M. Hernandez-Solarte, dit Jesús Santrich, des attaques contre des ex-combattants et les membres de leurs familles ainsi que les défenseurs des droits de l'homme, et des incertitudes sur les perspectives de l'Accord avec les FARC, suite à l'alternance politique.

Aussi la Côte d'Ivoire exhorte-t-elle les nouveaux dirigeants colombiens à poursuivre la mise en œuvre de l'Accord de paix avec les FARC et à engager des négociations avec l'Armée de libération nationale, afin de créer les conditions d'une paix et d'un développement durables dans ce pays. Le nouveau Gouvernement

devra également apporter des réponses idoines aux préoccupations économiques, sociales, politiques, sécuritaires et à la question de l'état de droit afin de donner des chances de succès au processus de paix en Colombie.

À cet égard, ma délégation est d'avis, conformément aux conclusions du rapport, que les défis à relever doivent porter, entre autres, sur les questions de réintégration des ex-combattants, les garanties de sécurité pour les communautés, la lutte contre la violence dans les anciennes zones de conflit et la prolifération de milices, les réponses adéquates à l'économie de la coca ainsi que les frustrations et craintes des ex-combattants et des communautés qui se sentent exclues du processus de paix.

Ma délégation salue la mise en place d'un pacte politique national contre la violence et pour l'exercice pacifique de la politique, avec l'adoption du pacte dénonçant la violence contre les figures de la société civile sociaux par les institutions étatiques, les forces politiques et la société civile. Dans le même élan, ma délégation encourage le nouveau régime à assurer la protection des leaders communautaires et des défenseurs des droits de l'homme, afin de parvenir à une vraie inclusion politique, sociale et économique en Colombie. Dans cette perspective, mon pays exhorte la communauté internationale à accompagner les efforts de paix des parties colombiennes.

Pour terminer, la Côte d'Ivoire exprime tout son soutien au processus de paix en cours, ainsi qu'à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, et réaffirme sa disponibilité à œuvrer, avec les autres membres du Conseil de sécurité, au retour et à la consolidation de la paix en Colombie.

**M. Llorenty Solíz** (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, ma délégation s'associe à ses collègues pour saluer cordialement la présence parmi nous du Vice-président de la République de Colombie, M. Óscar Naranjo Trujillo. Nous saisissons également cette occasion pour nous féliciter de la présence de la Représentante permanente de la Colombie, M<sup>me</sup> María Emma Mejía Vélez. Tous deux ont contribué à écrire une des plus belles pages de l'histoire non seulement de la Colombie, mais également de notre région. De même, nous saluons la présence parmi nous du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, et le remercions de son exposé ainsi que du travail inlassable qu'il effectue au nom de l'Organisation en Colombie. J'en profite aussi pour saluer le fait que divers collègues

de ma région, des Ambassadrices et des Ambassadeurs qui suivent attentivement les progrès réalisés sur cette question et l'action menée par le Conseil, sont présents dans la salle.

Depuis la signature de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable en 2016, le processus de paix en Colombie a obtenu des résultats positifs que jamais aucun autre processus de paix n'avait encore atteint dans le monde : le cessez-le-feu définitif entre le Gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie–Armée populaire (FARC-EP), le dépôt des armes de la part des FARC-EP, la constitution du nouveau parti politique « Force alternative révolutionnaire du peuple », sa participation au processus électoral en 2018 et la prestation de serment de ses représentants dans leurs nouvelles fonctions législatives, ainsi que le recul de la violence dans le pays. Selon le Groupe d'aide aux victimes, avant 2012, les affrontements faisaient environ 3 000 morts par an. Depuis la signature de l'Accord de paix, seuls 78 morts ont été recensés en 2017. Il convient en outre de mettre en exergue les progrès importants réalisés dans le déminage humanitaire. Actuellement, plus de 264 municipalités ont été déclarées exemptes de mines, soit 40 % du nombre total des municipalités.

Chaque situation est certes différente, mais quand on compare ce processus aux diverses situations que nous examinons tous les jours au Conseil, on voit bien que la consolidation d'un cessez-le-feu définitif prend à elle seule des années pour devenir réalité. Cela nous renseigne sur l'ampleur des progrès accomplis, essentiellement grâce au leadership et à la volonté politique dont ont fait preuve le Président Juan Manuel Santos Calderón et les chefs des FARC. Le Gouvernement a créé des institutions et mis en place un important cadre juridique en vue de la mise en oeuvre d'un accord de paix ambitieux. L'Accord consacre non seulement la vision partagée des deux parties pour mettre fin à la violence, mais donne aussi l'occasion de traiter de manière globale les problèmes fondamentaux en Colombie. Il vise de plus à éliminer les profonds écarts qui ont toujours existé historiquement entre les zones rurales et les villes ainsi que la pauvreté et les inégalités, et à remédier à l'absence de l'État dans les zones touchées par le conflit. Tout ces éléments font qu'il est à la fois important et prioritaire de continuer de mettre en oeuvre l'Accord de paix.

Il convient de noter, comme certains de mes collègues l'ont rappelé, que les dernières élections

ont vu une participation massive des citoyens, et se sont déroulées dans un climat de calme jamais vu auparavant. Pour nous, cela indique que le processus de paix est bénéfique pas uniquement à un seul secteur de la société, mais à la société colombienne dans son ensemble et à toute la région.

La Bolivie saisit cette occasion pour féliciter M. Iván Duque de son élection en tant que Président de la République de Colombie. Nous lui renouvelons tous nos vœux de succès et réaffirmons les liens fraternels qui unissent nos pays. Nous savons que les défis qui se dressent sont nombreux, mais je crois pouvoir parler au nom de tous lorsque je dis que la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et le reste de la communauté internationale dans son ensemble sont déterminés à travailler avec la Colombie en faveur de cet impératif qu'est la consolidation d'une paix stable et durable. Mais il est clair qu'actuellement la situation est très compliquée, et je voudrais revenir sur les sujets que mon pays considère préoccupants en l'état actuel.

Premièrement, les assassinats de figures de la société civile, d'ex-membres des FARC et de défenseurs des droits de l'homme nous préoccupent gravement et nous condamnons ces actes de violence. En dépit de tous les efforts déployés, il faut faire davantage pour renforcer la présence de la force publique dans les secteurs territoriaux de réintégration, en plus de consolider la présence de l'État dans les zones qui étaient auparavant contrôlées par les FARC. De même, nous exhortons à poursuivre les enquêtes en vue d'arrêter les responsables de ces crimes afin que la justice les condamne de manière exemplaire. Nous ne saurions manquer de mentionner, pour nous en féliciter, l'appui unanime des dirigeants politiques au pacte dénonçant la violence à l'encontre des figures de la société civile, signe qu'il y a bien unité face à ces actes.

Deuxièmement, un sentiment d'incertitude et de peur règne chez les ex-combattants des FARC en ce qui concerne la question des garanties juridiques et politiques. Bien que le fait que huit sièges sur les 10 créés au Congrès au profit du parti politique des FARC aient été pourvus marque une avancée historique, la controverse suscitée autour de la question de la justice transitionnelle s'est exacerbée au cours de la période à l'examen, en partie du fait de la détention de Jesús Santrich. Il est indéniable que cela a provoqué un mécontentement évident parmi les ex-membres des FARC. C'est pourquoi il est essentiel, à notre avis, de respecter l'esprit de l'Accord final pour la fin du conflit

et la construction d'une paix stable et durable s'agissant de la Juridiction spéciale pour la paix.

Troisièmement, bien qu'elle représente une modeste avancée en matière de réintégration économique, nous saluons la promulgation du décret autorisant l'accès à la propriété foncière pour les ex-combattants des FARC organisés en coopératives. Il s'agit certes d'un pas décisif, mais plus d'un an et demi se sont écoulés avant que ne se concrétise cette disposition de l'Accord. Il faut désormais garantir un accès rapide aux terres et faire progresser l'application du décret sur les coopératives, sachant que sur les 70 qui ont été créées, seules 8 sont fonctionnelles, d'après le dernier rapport du Secrétaire général (S/2018/723)

Il est nécessaire aussi d'appuyer davantage les projets productifs et la génération de revenus pour les ex-combattants des FARC, tâche compliquée par le fait que des milliers d'anciens membres sont dispersés à travers le pays. Il convient de souligner l'importance de promouvoir et d'appuyer l'égalité entre les sexes et entre les ethnies dans l'exécution des projets productifs. À cet égard, l'adoption de la stratégie de réintégration à long terme des ex-combattants, qui porte sur une période de huit ans allant jusqu'en 2026, permet au Gouvernement entrant de disposer d'un plan pour garantir un avenir économique viable aux ex-combattants.

Ma délégation espère en outre que les discussions et les négociations en cours entre le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale aboutiront. Nous tenons à saluer et à remercier la République de Cuba et d'autres forces de paix dans notre région pour leur contribution à cet égard.

Enfin, les défis sont nombreux, mais nous pouvons affirmer que ce processus de paix est le plus important de l'histoire de la Colombie et qu'il a besoin de l'appui continu de la communauté internationale pour consolider une paix stable et durable, et que, par-dessus, il doit se poursuivre avec le même esprit d'initiative et la même volonté politique que ceux dont il a été fait preuve jusqu'ici.

**M. Cohen** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial, M. Jean Arnault, de son exposé et me féliciter de la participation du Vice-Président Naranjo Trujillo. S'agissant de nos amis colombiens, je voudrais m'arrêter un instant sur la possibilité d'une paix durable qu'ils ont su créer de haute lutte, alors qu'elle semblait parfois un rêve impossible, comme l'a dit le Président Santos Calderón. Grâce

aux efforts inlassables qu'ils ont déployés pour régler les questions de justice et de réparations dans l'accord de paix signé avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire (FARC-EP), la Colombie est réellement devenue un exemple pour le monde. Ils peuvent être fiers de ce qu'ils ont accompli et, nous l'espérons, de ce qu'ils continueront d'accomplir.

Le Gouvernement colombien commence à étendre sa présence et à fournir des services dans les régions qui, des décennies durant, n'ont connu que le conflit. Les États-Unis saluent les efforts déployés par le Gouvernement colombien pour construire des routes, des hôpitaux, des commissariats de police et des écoles dans les zones rurales et dans les anciennes zones de conflit mal desservies. Assurer la sécurité, construire l'infrastructure et garantir les services publics est essentiel pour pérenniser la paix en Colombie. C'est plus important que jamais, en particulier en cette période de transition et compte tenu des récents assassinats de défenseurs des droits de l'homme et des dirigeants communautaires. Nous saluons la décision du Président Santos Calderón et du futur Président Duque, ainsi que des principales institutions de l'État et grands partis politiques, de signer un pacte national contre la violence. La protection des libertés fondamentales de tous les citoyens colombiens, y compris les figures de la société civile, est tributaire du renforcement de l'état de droit. Il est particulièrement important à cet égard de veiller à ce que ceux qui veulent faire taire les défenseurs des droits de l'homme et les dirigeants communautaires soient poursuivis en justice.

La Mission de vérification des Nations Unies en Colombie a été essentielle à ce processus, et nous encourageons la Colombie à poursuivre son important partenariat avec la Mission afin d'appuyer la sécurité et les initiatives de réintégration des ex-combattants. Nous comptons sur le Gouvernement pour maintenir la dynamique suscitée par ce jalon historique qu'est l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, et pour consolider les acquis en matière de sécurité qui apporteront une paix juste et durable à tous les Colombiens. Garantir une justice véritable et l'application du principe de responsabilité pour les auteurs de crimes graves commis durant les nombreuses années de conflit armé est essentiel pour la réconciliation, et nous sommes convaincus que les processus de justice transitionnelle définis dans l'Accord permettront de faire en sorte qu'il y ait une justice pour les victimes.

Dans le même temps, la bonne mise en oeuvre de l'Accord de paix est indissociablement liée aux efforts que nous devons tous déployer pour démanteler les organisations criminelles et lutter contre le trafic de stupéfiants. Dans notre propre pays, le Président Trump a fait de la lutte contre la toxicomanie une priorité, et nous sommes en train de consacrer des ressources pour réduire la demande en cocaïne. En Colombie, les États-Unis continuent de travailler avec les autorités pour réduire de moitié la culture de la coca et la production de cocaïne d'ici à la fin de 2023. Ensemble, nous devons accélérer nos efforts de lutte contre les stupéfiants et produire des résultats durables pour les peuples de nos deux pays grâce à des ressources accrues, une utilisation efficace de tous les outils disponibles et la mobilisation de tous les acteurs publics.

Les Colombiens ne sont pas seuls dans cette lutte. Les États-Unis continueront de les aider, notamment par une stratégie unique et globale de réduction de la culture de la coca, connue sous le nom d'« Antioquia libre de coca ». Grâce aux efforts coordonnés de la Police et de l'Armée colombiennes, des autorités locales et centrales et du secteur privé, le plan fournit déjà une infrastructures et des possibilités économiques licites aux populations locales, tout en incitant les cultivateurs à passer à des cultures licites. Surtout, grâce en partie à ces efforts, les estimations du Gouvernement des États-Unis montrent qu'en 2017, pour la première fois depuis cinq ans, la culture de la coca a reculé de 20 % dans la région considérée, confirmant ainsi la tendance nationale. La Colombie continue de créer les conditions d'une paix durable, et bien que des défis subsistent, le Gouvernement a montré qu'il était une force régionale, en particulier en fournissant abri et services à près d'un million de Vénézuéliens fuyant la crise dans leur propre pays.

Nous sommes fiers d'avoir oeuvré pour aider la Colombie à faire face à cette crise, et nous restons déterminés à rester engagés à ses côtés afin de fournir un appui humanitaire supplémentaire si besoin est. Le peuple colombien sait mieux que la plupart d'entre nous que la paix est précieuse, mais fragile. Nous œuvrons à ses côtés pour préserver la paix et bâtir un avenir solide et prospère pour les générations à venir.

**M. Van Oosterom** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial Jean Arnault de son exposé complet et pénétrant, ainsi que de l'action importante que mène la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie à l'appui

de l'Accord de paix en Colombie. Il peut être assuré de notre appui constant et sans réserve à ses efforts. Je voudrais également souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité au Vice-Président Naranjo. Nous sommes reconnaissants des efforts qu'il déploie, ainsi que son gouvernement, pour instaurer la paix en Colombie. Le Royaume des Pays-Bas est pleinement déterminé à appuyer la paix en Colombie, ce qui est également le message que le Ministre des affaires étrangères de mon pays, M. Stephanus Blok, a adressé lors de sa récente visite dans le pays. Nous suivons l'évolution de la situation en Colombie avec un intérêt particulier. Notre royaume se compose de quatre pays, dont Aruba et Curaçao, qui sont de proches voisins maritimes de la Colombie.

L'élection présidentielle récente représente une étape importante et louable en Colombie. L'élection a été régulière, inclusive et pacifique, et le taux de participation a marqué un record dans l'histoire récente du pays. Nous félicitons le Président élu, Iván Duque, de sa victoire et saluons le fait qu'il s'est engagé à rechercher l'unité. Le Premier Ministre de Curaçao, M. Eugene Rhuggenaath, se réjouit à la perspective d'assister à sa prestation de serment au nom du Royaume des Pays-Bas. Par ailleurs, nous attendons avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec le nouveau Gouvernement, sur la base de l'amitié et des liens étroits qui unissent nos deux peuples.

Le changement de gouvernement en Colombie nous donne l'occasion de dresser le bilan de ce qui a été réalisé jusqu'à présent et de réfléchir aux perspectives qui s'ouvrent à nous et aux défis qui nous attendent. L'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, qui a mis fin à 50 années de conflit, est historique à tous égards. Nous rendons hommage au Gouvernement du Président Santos Calderón et aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) pour leur courage et leur leadership dans la promotion du processus de paix. Nous espérons que la Colombie va maintenant saisir cette occasion de consolider davantage la paix. Dans ce contexte, je voudrais aborder trois points : notre préoccupation quant à la situation sécuritaire, la nécessité d'une réintégration inclusive des anciens membres des FARC et l'importance de la justice transitionnelle.

En ce qui concerne mon premier point, la situation sécuritaire, nous sommes profondément inquiets de la forte insécurité dans les zones les plus touchées par le conflit armé. Dans ces zones, les figures de la

société civile, les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes sont de plus en plus menacés et parfois même tués. Cela se passe souvent dans des zones où les groupes armés prolifèrent et continuent de résister aux efforts de consolidation de la paix. Le peuple colombien, les institutions de l'État et les partis politiques se sont récemment exprimés à ce sujet dans ce qui a été baptisé le « pacte dénonçant la violence à l'encontre des figures de la société civile », dont M. Arnault a fait mention. Le pacte indique clairement que les Colombiens ne sont pas prêts à accepter que ceux qui font entendre leur voix aient trop souvent à en payer le prix fort.

Nous sommes également préoccupés par la poursuite de la violence à l'égard d'ex-combattants des FARC. Leurs garanties de sécurité sont au cœur de l'Accord de paix et forment le socle d'une paix durable. Le Gouvernement a pris des initiatives pour lutter contre la violence, en renforçant les mécanismes de prévention, de protection et de responsabilisation pénale des auteurs d'actes de violence. Mais, pour que ces mécanismes fonctionnent, il serait utile de procéder à une analyse approfondie des caractéristiques qui sous-tendent la violence, notamment d'identifier les auteurs intellectuels. Nous attendons avec intérêt l'adoption d'une approche globale de stabilisation qui affirme effectivement la présence de l'État dans les régions et les communautés les plus vulnérables. Elle doit inclure les institutions chargées de la sécurité, de l'infrastructure, de l'éducation, des soins de santé et de l'état de droit.

Cela m'amène à mon deuxième point, qui porte sur le caractère inclusif de la réintégration des ex-combattants, qui demeure un élément essentiel de l'Accord de paix. Stimuler des activités génératrices de revenu et fournir des services sociaux sont des moyens importants de s'attaquer aux causes profondes du conflit et, en fin de compte, de promouvoir l'autonomie. Nous encourageons le Gouvernement, les ex-combattants des FARC, le secteur privé et les autorités locales à élaborer conjointement une stratégie globale pour réintégrer pleinement les ex-combattants dans la société, comme le prévoit l'Accord de paix. Il est essentiel que les femmes et les jeunes aient voix au chapitre dans ce processus.

Mon troisième point porte sur la justice transitionnelle, qui est un aspect essentiel du règlement des conflits. L'application du principe de la responsabilité et la réconciliation sont les deux faces d'une même médaille sur la voie de la paix durable. C'est pourquoi mon gouvernement appuie activement les institutions de justice transitionnelle, ainsi que les organisations

de victimes en Colombie, avec une contribution de 2,5 millions d'euros. Nous insistons sur la nécessité d'une mise en route rapide des différentes institutions de justice transitionnelle, qui doivent être efficaces et dotées des ressources suffisantes. À cet égard, nous exprimons notre plein appui au mécanisme de la Juridiction spéciale pour la paix, et nous nous félicitons du fait que des audiences publiques ont commencé à se tenir. De cette manière, la justice transitionnelle offre la possibilité de répondre aux griefs du passé, en mettant les 8 millions de victimes du conflit armé au centre de nos efforts de consolidation de la paix. Nous espérons que ces mesures permettront de tourner la page en Colombie.

Je terminerai mon exposé en espagnol.

*(l'orateur poursuit en espagnol)*

Les dividendes de la paix dont je viens de parler, en particulier la sécurité, la réintégration de tous et la justice transitionnelle, sont intimement liés. Un engagement soutenu à mettre en œuvre les accords de manière intégrale peut garantir une paix stable et durable en Colombie. Nous appelons toutes les parties intéressées à collaborer à cette fin et à continuer de consolider les grandes réalisations déjà accomplies. La communauté internationale est aux côtés de la Colombie, et la Colombie peut compter sur l'appui constant du Royaume des Pays-Bas.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) *(parle en russe)* : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue dans la salle aujourd'hui au Vice-Président de la Colombie, Óscar Naranjo, et remercier le Représentant spécial Jean Arnault de son exposé éclairant.

Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui pour examiner la situation en Colombie un an après l'adoption de la résolution 2366 (2017) (voir S/PV.7997), qui a annoncé l'achèvement du processus de dépôt des armes par les ex-combattants et l'entrée du pays dans une nouvelle ère pacifique. La Mission de vérification des Nations Unies en Colombie créée par la résolution a pour mandat de surveiller le respect par le Gouvernement colombien des engagements pris en vertu de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, qui a mis fin aux hostilités qui avaient cours depuis des décennies.

Un certain nombre de changements positifs ont eu lieu dans le pays cette année. L'ancien mouvement de guérilla s'est transformé en parti politique, des élections législatives et présidentielle ont été organisées avec

des taux de participation record, et le mécanisme de la Juridiction spéciale pour la paix a été lancé. Malgré les problèmes que nous connaissons tous, ce sont autant de signes incontestables que la situation s'améliore. Il importera de veiller à ce que ces progrès se poursuivent, avec l'appui de la société. Nous souhaitons sincèrement au Président nouvellement élu de la Colombie, Iván Duque, et à son gouvernement, plein succès sur cette voie.

Dans son exposé, M. Arnault a confirmé la détermination des Colombiens à travailler pour faire avancer le processus de paix, bien que le chemin soit encore long. Des désaccords de longue date font encore obstacle à la consolidation d'une paix durable, et c'est pourquoi nous appuyons sans réserve l'assistance que la présence des Nations Unies fournit aux Colombiens, sous la direction de M. Arnault. Nous sommes reconnaissants à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie de surveiller la situation dans le pays. Nous sommes gravement préoccupés par les informations inquiétantes faisant état de la poursuite des meurtres d'ex-combattants et de responsables locaux, de saisies de terres libérées et de problèmes liés à la réintégration politique et socioéconomique des ex-combattants et au système de justice transitionnelle. Tous ces problèmes exigent d'urgence des solutions pour lesquelles une approche responsable de la part des dirigeants du pays est manifestement essentielle, avec l'appui de tous les secteurs de la société et un engagement global en faveur de la paix obtenue si difficilement. L'attention continue de la communauté internationale, qui considère la Colombie comme un bon exemple de relèvement après un conflit, est également importante, sans parler de la nécessité de porter une attention particulière à tout ce qui concerne l'Armée de libération nationale.

Nous continuerons de souligner que la responsabilité dont les Colombiens ont témoigné en tant que nation et leur désir de rechercher des solutions politiquement viables ont rendu possible la signature de l'Accord de paix de 2016, qui a permis au Conseil de sécurité et au Secrétaire général de soutenir le processus de paix et qui doit donc être respecté exactement tel qu'il est par toutes les parties. Pour notre part, nous nous déclarons une nouvelle fois prêts à continuer de soutenir le peuple et le Gouvernement colombiens dans leur construction d'une paix durable et du développement après le conflit.

**M<sup>me</sup> Guadey** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial Arnault de son exposé sur le rapport du Secrétaire général relatif à la

Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2018/723). Il nous plaît de voir le Vice-Président colombien, S. E. M. Óscar Naranjo Trujillo, parmi nous aujourd'hui.

Le premier et le second tour de l'élections présidentielle, tenus les 27 mai et 17 juin, ainsi que les élections législatives tenues en mars, ont adressé un message positif à tous ceux qui suivent de près l'application de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, non seulement parce que leur déroulement a été totalement pacifique et inclusif, mais aussi en raison de leur signification symbolique pour ce qui est de l'ouverture d'un nouveau chapitre de l'histoire politique du pays après cinq décennies de conflit. Nous félicitons tant le Gouvernement colombien que la Force alternative révolutionnaire du peuple (FARC) de leur engagement et d'accomplissements si remarquables. Nous félicitons aussi le Président sortant, M. Juan Manuel Santos Calderón, du courage et de la détermination dont il a témoigné en dirigeant le processus de paix.

Bien que les Colombiens continuent de faire preuve de patience et de persévérance face aux défis inhérents au processus de mise en œuvre, ils se heurtent encore de sérieuses difficultés s'agissant d'inscrire dans la réalité les clauses de l'Accord de paix, et le Conseil doit continuer d'offrir tout le soutien nécessaire aux parties colombiennes dans leurs efforts pour surmonter ces difficultés et appliquer rapidement l'Accord dans sa totalité.

Comme il est noté dans le rapport du Secrétaire général, nous sommes très encouragés par l'intention qu'a exprimée le futur Président Iván Duque de tourner la page de la polarisation et d'édifier un consensus autour des objectifs envisagés dans l'Accord de paix. Tout en jugeant encourageante son intention de préserver les éléments fondamentaux de l'Accord, nous voudrions aussi insister sur le fait qu'il faudra beaucoup de prudence au moment d'y apporter des améliorations afin d'éviter les conséquences indésirables qui pourraient affecter le processus de mise en œuvre. Nous reconnaissons les importants succès de la Cour constitutionnelle dans le réexamen des lois relatives à la paix, notamment les actes législatifs portant création de sièges parlementaires réservés au parti FARC, du fonds foncier et d'autres mesures destinées à faciliter l'accès à la terre et à modifier l'Unité nationale de protection afin d'incorporer davantage d'anciens membres des Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire

(FARC-EP) en tant qu'agents de protection rapprochée. De telles mesures sont susceptibles de renforcer l'espoir et la conviction que l'Accord de paix sera mis en œuvre.

Nous avons aussi conscience des problèmes délicats qui continuent d'appeler une prise en charge attentive. La violence croissante dans les zones de conflit, les retards dans la réinsertion socioéconomique des combattants des FARC-EP rendus à la vie civile, le problème de l'accès à la propriété foncière, l'absence ou la présence insuffisante des institutions de l'État dans les zones abandonnées par les combattants des FARC-EP, les assassinats qui se poursuivent de dirigeants communautaires, d'anciens membres des FARC et de leurs proches, ainsi que d'autres questions mises en lumière dans le rapport du Secrétaire général, pourraient compliquer les tâches à venir dans la consolidation de la paix. À cet égard, le pacte national dénonçant la violence et les assassinats, signé par les Présidents sortant et entrant, les principales institutions étatiques et les partis politiques, contribuera beaucoup à lutter contre l'intensification de la violence, surtout dans les zones rurales.

Concernant la négociation entre le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale, nous sommes encouragés d'apprendre que les deux parties ont entamé leur sixième série de pourparlers afin de parvenir à un accord de cessez-le-feu amélioré. Nous exhortons les parties à s'engager dans un débat mené de bonne foi, avec un esprit constructif, dans le but de parvenir à un nouvel accord de cessez-le-feu ainsi qu'à un accord de paix permanent.

Nous félicitons le Représentant spécial Arnault et le personnel des Nations Unies en Colombie de tous leurs efforts en faveur de l'Accord de paix. Nous réitérons aussi notre gratitude aux pays de la région et aux autres partenaires internationaux qui continuent d'appuyer l'Accord de paix et d'en suivre à chaque pas l'application. Enfin, nous saisissons cette occasion pour réaffirmer notre appui continu à l'Accord de paix colombien et déclarer notre solidarité avec le peuple et le Gouvernement colombiens alors qu'ils ouvrent un nouveau chapitre et se rapprochent d'une paix durable.

**M. Radomski** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens à souhaiter la bienvenue à S. E. M. Óscar Naranjo Trujillo, Vice-Président de la République de Colombie, à la séance du Conseil aujourd'hui. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, de son exposé riche en informations.

Les élections présidentielle et législatives qui ont eu lieu en mai dernier, ont été les plus pacifiques et inclusives en Colombie depuis plus de 50 ans. Nous félicitons le futur Président, M. Iván Duque, et espérons voir une coopération productive, sincère et ouverte s'ouvrir entre son gouvernement et le Conseil.

Le processus de paix demeure un incontestable succès de la société colombienne, et nous voulons saluer le rôle indiscutable du Président Santos Calderón et des dirigeants des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), qui l'ont rendu possible et ont inscrit l'Accord, simple morceau de papier, dans la réalité sur le terrain. C'est une source d'inspiration partout dans le monde et cela montre que la paix est possible, même si elle semblait inimaginable voici seulement quelques années. Les deux camps devront encore faire preuve d'une intense volonté politique pour faire avancer le processus de paix. Nous croyons fermement que les parties demeureront unies. Nous espérons qu'en dépit des difficultés que présente la mise en œuvre du processus de paix, le calendrier d'ensemble en sera maintenu. Nous prenons note du fait que le sixième cycle de pourparlers avec l'Armée de libération nationale a été récemment lancé à La Havane et nous espérons qu'il apportera des résultats tangibles.

L'acceptation par le Congrès du règlement intérieur de la Juridiction spéciale pour la paix et les premières audiences publiques de celle-ci, ainsi que la séance inaugurale du nouveau Congrès avec 10 représentants du parti politique FARC, envoient un message positif.

La question de la sécurité continue de faire problème. Nous sommes préoccupés de ce que l'insécurité continue de régner dans certaines des zones touchées par le conflit, notamment avec l'augmentation du nombre d'assassinats de défenseurs des droits de l'homme, de figures de la société civile et de leaders communautaires. Cela alimente le soupçon que le Gouvernement n'est pas disposé à tenir ses engagements. Le Plan gouvernemental Horus, qui a été appliqué dans les communautés les plus vulnérables, n'a pas encore produit l'effet désiré. Qu'il suffise de dire que 22 membres des FARC ont encore été tués durant la période couverte par le rapport. D'autre part, malgré des efforts considérables du Gouvernement, la culture de la coca s'étend. Il y a un lien étroit entre le trafic de drogue et l'insécurité générale dans certaines régions voisines des routes suivies par le trafic. Nous sommes fermement convaincus que le pacte national dénonçant la violence, signé le 9 juillet par le Président sortant Santos et le Président entrant Duque, ainsi que

par les principales institutions de l'État et par les partis politiques, contribuera dans une large mesure à garantir que les figures de la société civile n'aient pas à craindre pour leur vie.

La pleine réinsertion des anciens membres des Forces armées révolutionnaires de Colombie–Armée populaire (FARC-EP) sur les plans politique, juridique et socioéconomique constitue un objectif essentiel. Nous sommes fermement convaincus que l'adoption du décret historique rendant possible l'accès des ex-combattants à la propriété foncière constituera la plus forte incitation possible pour la majorité des anciens membres des FARC-EP, facilitant beaucoup le difficile processus de réinsertion. Nous espérons que ce décret sera appliqué aussitôt que possible, maintenant que la période électorale a pris fin. Les efforts déployés par le Conseil national de réintégration pour aborder la réintégration économique sous l'angle de l'égalité des sexes sont visibles et ont été bien accueillis. Une fois de plus, nous soulignons qu'une paix durable n'est possible que si les femmes et les hommes sont impliqués à part égale dans le processus de paix.

En conclusion, la Pologne appuie pleinement la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, qui continue de jouer un rôle essentiel pour faciliter la mise en œuvre de l'Accord de paix. Nous saluons également le rôle de l'équipe de pays et de tous les organismes des Nations Unies présents sur le terrain. Bien que le processus de paix progresse de manière sensible, la poursuite d'une forte implication des Nations Unies en Colombie demeure d'une importance cruciale.

**M. Michon** (France) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, je tiens à souhaiter la bienvenue au Vice-Président colombien, S. M. Óscar Naranjo Trujillo, et à saluer son engagement personnel en faveur de la paix ainsi que le rôle qu'il a joué dans la négociation et la mise en œuvre de l'Accord de paix avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

(*l'orateur poursuit en français*)

Je souhaiterais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, pour la qualité de sa présentation mais aussi pour son travail exemplaire, et celui de son équipe, à la tête de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie.

Les autorités colombiennes, en particulier le Président Santos Calderón, ont fait preuve d'un courage politique exceptionnel, source d'admiration et d'inspiration pour toute la communauté internationale. Malgré

les doutes et les critiques, elles ont pris l'initiative d'un processus de paix historique avec les FARC et ont redoublé d'efforts pour le mettre en œuvre. Le Ministre français de l'Europe et des affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian, qui est actuellement en visite en Colombie, réaffirmera à cette occasion le soutien indéfectible de la France à ce processus ainsi que notre disponibilité à continuer d'accompagner le peuple colombien sur le chemin de la paix. C'est ce message qu'il transmettra au Président élu, M. Iván Duque, qu'il aura l'honneur de rencontrer au cours de sa visite.

Les Nations Unies en général, et le Conseil de sécurité en particulier, ont eux aussi joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre de l'Accord de paix en apportant le soutien nécessaire au désarmement et à la transition politique des FARC. Au vu du mandat confié à la seconde Mission des Nations Unies en Colombie, je souhaiterais insister aujourd'hui sur trois points.

Tout d'abord, avant toute chose, la France souhaite réitérer ses félicitations aux autorités colombiennes pour l'organisation et le bon déroulement de l'élection présidentielle des 27 mai et 17 juin derniers. Cet exercice démocratique, qui fait suite aux élections législatives de mars dernier, a confirmé l'évolution de la vie politique colombienne vers un climat plus apaisé et vers une plus grande participation des citoyens colombiens au processus démocratique. Nous encourageons à ce titre les autorités élues à poursuivre la mise en œuvre de l'Accord de paix conclu avec les FARC, dans toutes ses dimensions. Une attention particulière devra être apportée à la Juridiction spéciale pour la paix, qui représente la clef de voûte du système de vérité, justice, réparation et non-répétition, ainsi qu'à l'amnistie des détenus et à la recherche des dizaines de milliers de personnes portées disparues. Ces engagements de l'État colombien sont des engagements pour la paix pris devant la communauté internationale. Il importe qu'ils soient pleinement honorés.

Mon deuxième point porte sur la sécurité des femmes et des hommes mobilisés en faveur de la paix dans les zones affectées par le conflit. La France condamne avec la plus grande fermeté les assassinats de leaders de la société civile, de défenseurs des droits de l'homme et de personnes engagées dans les programmes de substitution des cultures de coca. Malgré l'engagement des autorités colombiennes à réduire ce niveau de violence, la situation reste toujours très préoccupante. Dans un contexte où les groupes armés illégaux luttent pour reprendre le contrôle des zones auparavant sous

l'influence des FARC, les dividendes de la paix tardent à être perçus par les populations locales. Nous encourageons donc à la poursuite des efforts engagés en déployant notamment les services de l'État, qu'il s'agisse des forces de sécurité ou des institutions civiles. À cet égard, la lutte contre l'impunité pour les crimes commis dans le cadre du conflit, y compris les exécutions extrajudiciaires, est essentielle et doit être poursuivie.

Enfin, je souhaite de nouveau attirer l'attention sur un autre point central pour la réintégration et l'avenir du processus de paix : l'accès à la terre et à des sources de revenus. En effet, une fois que sera résolue la question de l'accès à la terre, dont la restitution des terres spoliées au cours du conflit fait l'objet de procédures judiciaires, ce sont les projets socioéconomiques qui donneront aux anciens combattants la perspective d'un avenir au sein de la communauté nationale colombienne. Cette réintégration socioéconomique, étroitement liée au déploiement des services de l'État dans les zones les plus vulnérables, est la clef du succès durable du processus de paix. Elle bénéficie et continuera de bénéficier d'un large soutien de la communauté internationale, y compris de la France et de l'Union européenne via différents instruments financiers. La pacification des territoires auparavant meurtris par un demi-siècle de conflit en dépend.

Tous les Colombiens, quelles que soient leurs affiliations politiques, peuvent être fiers de l'Accord de paix conclu avec les FARC. L'effort de consolidation de cette paix requiert plus que jamais l'unité de la nation colombienne qui entre dans une nouvelle ère. Une ère au cours de laquelle les anciens combattants auront toute leur place dans la société colombienne, et au cours de laquelle d'autres groupes, c'est notre souhait, sauront faire le choix de se détourner de la violence, comme nous l'attendons notamment de l'Armée de libération nationale (ELN). La France encourage donc les nouvelles autorités à poursuivre la mise en œuvre de l'Accord et à confirmer le remarquable succès du processus de paix en la Colombie.

**M. Umarov** (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité à S. E. M. Óscar Naranjo Trujillo, Vice-Président de la Colombie. Je tiens également à remercier le Représentant spécial Arnault pour son exposé et le rôle actif de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie.

Le Kazakhstan se félicite de tous les faits nouveaux positifs survenus en Colombie et salue les

efforts importants qui ont été déployés pour garantir l'irréversibilité du processus de paix. Compte tenu des récentes élections présidentielle et législatives, les premières tenues en Colombie depuis la conclusion d'un accord de paix historique en 2016, nous espérons que le nouveau Gouvernement respectera et garantira la mise en œuvre intégrale de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, en préservant et en étendant les progrès réalisés au profit de tous les Colombiens. Maintenant que le nouveau Congrès a prêté serment, le 20 juillet, nous espérons voir une mise en œuvre plus rapide des textes législatifs relatifs à la paix, en particulier ceux concernant les grandes réformes rurales et politiques.

Il est très encourageant de savoir que la Colombie est le premier pays à avoir mis en place un système de justice transitionnelle. Nous ne doutons pas que l'organe législatif et les forces politiques colombiennes demeureront attachés à la justice. Il est également essentiel qu'ils s'engagent en faveur de la paix et garantissent le bon fonctionnement du Système intégré pour la vérité, la justice, la réparation et la non-répétition, proposé dans l'Accord de paix. Le Kazakhstan se félicite de la tenue des premières audiences publiques dans le cadre de la Juridiction spéciale pour la paix et espère que les autres institutions du système judiciaire, la Commission de la vérité et l'Unité spéciale de recherche des personnes portées disparues fonctionneront de manière efficace.

Dans le même temps, nous sommes profondément préoccupés par la violence meurtrière dont sont victimes les figures de la société civile, les militants communautaires et les défenseurs des droits de l'homme. Le Kazakhstan accueille favorablement les huit nouvelles mesures annoncées par le Président Juan Manuel Santos Calderón, qui viennent s'ajouter au précédent lancement d'un système d'intervention rapide et à la réorganisation de l'armée. Nous espérons que ces mesures, ainsi que le pacte dénonçant la violence à l'encontre des figures de la société civile récemment adopté, garantiront la sécurité collective de tous les groupes menacés et permettront de réduire le nombre d'assassinats. Le Kazakhstan est également consterné par la situation de grande insécurité dans laquelle se trouvent les ex-combattants des Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire (FARC-EP) et les membres de leur famille, ce qui risque fortement de compromettre leur réinsertion dans la société. Nous sommes néanmoins convaincus que le Gouvernement colombien et toutes les parties concernées feront tout ce qui est en leur pouvoir

pour éviter une escalade de la violence et mettront tout en œuvre pour garantir la poursuite et le succès du processus de paix.

Nous nous félicitons de la poursuite des pourparlers de paix entre le Gouvernement colombien et le dernier groupe de guérilla, l'Armée de libération nationale (ELN). Toutefois, le Kazakhstan observe avec regret que l'activité hostile des milices dans la région frontalière entre la Colombie et l'Équateur a entraîné la mort de plusieurs personnes innocentes. Nous espérons que durant la sixième série de pourparlers inclusifs, qui a débuté le 2 juillet et est toujours en cours, le Gouvernement colombien et l'ELN parviendront à conclure un nouveau cessez-le-feu bilatéral. Nous invitons aussi vivement le nouveau Gouvernement colombien à poursuivre les négociations à cet effet.

Enfin, le Kazakhstan réaffirme son ferme attachement au processus de paix en Colombie et appelle toutes les parties concernées à tout mettre en œuvre pour promouvoir la réconciliation.

**M<sup>me</sup> Mele Colifa** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Au nom de ma délégation, je voudrais remercier M. Jean Arnault de l'exposé qu'il vient de présenter, qui non seulement décrit de façon claire, détaillée et concise la situation actuelle en Colombie, mais témoigne également des efforts que continue de déployer l'équipe des Nations Unies en faveur du processus de paix dans ce pays. Nous nous félicitons aussi de la présence parmi nous du Vice-Président colombien, S. E. M. Óscar Adolfo Naranjo Trujillo.

Le bon déroulement de la récente élection présidentielle qui s'est tenue fin mai/début juin est un nouveau pas en avant dans la mise en œuvre du processus politique lancé en Colombie depuis les élections législatives triomphales du 11 mars dernier, ce qui atteste de la bonne volonté des Colombiens et des progrès accomplis avec l'appui de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, illustrant ainsi les changements positifs intervenus dans sa politique nationale.

Toutefois, nous observons avec regret que les affrontements se poursuivent dans ce pays malgré le pacte qui a été signé et accepté par toutes les parties, les institutions, les partis politiques et le Président, et nous craignons à cet égard que cela n'anéantisse tous les progrès enregistrés. C'est pourquoi nous demandons instamment à toutes les parties au processus politique colombien de collaborer, indépendamment du

changement de gouvernement, pour garantir la mise en œuvre de l'Accord de paix qui bénéficie de l'appui unanime des membres du Conseil de sécurité et sur l'irréversibilité duquel insistent les représentants des principaux partis politiques du pays.

Pour garantir la poursuite du processus politique en Colombie, le nouveau Gouvernement doit promouvoir la consolidation des progrès déjà réalisés en matière de réintégration et de sécurité des ex-combattants des Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée du peuple (FARC-EP). Il doit permettre que se poursuive ce processus, en élaborant des stratégies, en prenant les mesures nécessaires pour réintégrer les membres de ce groupe dans la société, en fournissant la protection et la sécurité voulues dans les zones autrefois occupées par les FARC, sans oublier également la protection des milliers d'enfants et de femmes qui ont été déplacés par les combats, et en garantissant leurs droits en tant que membres de la société civile.

Le Gouvernement colombien se doit d'agir dans l'intérêt et pour le bien des Colombiens, qui ont si longtemps souffert des nombreux désaccords qui, hélas, persistent encore aujourd'hui bien qu'à une moindre échelle. Nous encourageons le Gouvernement colombien à poursuivre le processus de négociations en cours à Cuba avec l'Armée de libération nationale.

Nous constatons qu'entre autres problèmes, il convient de s'attaquer aux causes profondes du conflit, parce que c'est là que résident les fondements de la paix durable ici recherchée. À cet égard, nous voudrions citer ce qu'a dit le Président de la République de Guinée équatoriale, S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, à la sixième table ronde de dialogue national qui a eu lieu du 16 au 23 de ce mois entre le Gouvernement et les partis politiques de notre pays :

« Le meilleur garant de l'unité nationale et de l'équilibre des institutions de l'État en vertu des attributions que leur confère la loi, c'est le Gouvernement, qui a l'obligation de répondre aux besoins de la population afin de dissiper d'éventuelles divisions et de surmonter les obstacles auxquels se heurte le pays. »

Enfin, ma délégation voudrait se féliciter de l'important travail qu'accomplit le Conseil de sécurité en Colombie, à travers les résolutions adoptées dans cette salle et dans le respect de la Charte des Nations Unies, en vue de mettre fin à cette situation qui affecte les Colombiens depuis plusieurs décennies.

**M. Almunayekh** (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter à nouveau la bienvenue au Conseil au Vice-Président colombien, M. Óscar Naranjo Trujillo. Je remercie aussi M. Jean Arnault, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, de son exposé détaillé, dans lequel il nous a informés des principales avancées enregistrées et des défis auxquels continue de se heurter le processus de paix en Colombie.

Nous réaffirmons à cet égard notre plein appui au processus de paix en Colombie et notamment au cycle de négociations entre le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale. Nous espérons que ces dernières seront couronnées de succès pour que puisse se concrétiser l'aspiration des Colombiens à vivre dans un environnement sûr et sécurisé, marqué par la tolérance et l'intégration, et propice au progrès et au développement économique de la Colombie.

Nous saluons le bon déroulement de la récente élection présidentielle qui s'est tenu dans un climat sûr et a vu la participation massive des Colombiens. Cela témoigne de la volonté sincère de toutes les parties colombiennes d'instaurer durablement la stabilité et la paix dans leur pays. Nous félicitons à cet égard le futur Président, M. Iván Duque, et attendons du nouveau Gouvernement colombien qu'il continue d'œuvrer conformément à l'Accord de paix et poursuive la mise en œuvre des dispositions restantes afin de garantir la stabilité et la paix souhaitées.

Nous ne saurions manquer de saluer les efforts déployés par le Président Santos Calderón et les dirigeants de la Force alternative révolutionnaire du peuple (FARC) afin de faire passer les intérêts de la Colombie avant tout. La session inaugurale du Congrès en présence de représentants du parti FARC en est la meilleure preuve. Nous saluons aussi les efforts du Gouvernement pour améliorer les conditions de sécurité et avancer sur les questions législatives et de justice transitionnelle ainsi qu'en ce qui concerne la réintégration des ex-combattants des Forces armées révolutionnaires de Colombie.

Nous soulignons à cet égard la nécessité de continuer de fournir des garanties juridiques, sociales, économiques et en matière de sécurité pour la réinsertion des anciens membres des FARC et d'assurer la sécurité des figures de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme ainsi que des chefs religieux. Nous appelons également à accorder toute l'attention voulue aux femmes et aux jeunes et à garantir leur participation

aux initiatives relatives à l'élaboration des politiques de réformes nationales. Il faut qu'ils soient partie intégrante des solutions à l'avenir. Nous attendons avec intérêt à cet égard la tenue, le 26 août, du référendum que doit organiser le Gouvernement colombien sur la gestion des ressources publiques et sur des mesures anticorruption, qui doivent être prises en toute transparence.

Enfin, l'État du Koweït salue les efforts importants que déploie la Mission de vérification des Nations Unies sous la direction de M. Jean Arnault, en coordination avec les autorités nationales, régionales et locales, ainsi qu'avec la société civile et le secteur privé, pour appuyer les initiatives nationales visant à garantir la stabilité et la paix en Colombie. Nous réaffirmons notre attachement aux efforts que déploient le Gouvernement colombien et le Représentant spécial du Secrétaire général pour réaliser ce que veut le peuple colombien – la paix, la sécurité et la prospérité pour son pays.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Suède.

Je voudrais d'abord remercier M. Jean Arnault de son excellent travail et de son exposé d'aujourd'hui. Je veux réaffirmer le plein appui de la Suède à ses efforts et à ceux de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie.

Je souhaite également la bienvenue dans la salle aujourd'hui au Vice-Président Naranjo. Nous le remercions de sa très importante contribution personnelle à la paix en Colombie. Par son intermédiaire, je voudrais également saisir cette occasion pour rendre hommage au Président Juan Manuel Santos Calderón, pour son leadership, ainsi qu'aux Forces armées révolutionnaires de Colombie–Armée populaire (FARC-EP), pour leur volonté résolue d'ouvrir une nouvelle page d'histoire et d'instaurer la paix dans l'intérêt de tous les Colombiens. En effet, la transition des FARC d'un mouvement de guérilla à un parti politique est historique et irréversible. Nous félicitons également le peuple colombien des récentes élections, ainsi que le Président entrant Duque, dont la prise de fonctions est proche. L'Accord de paix colombien montre que les conflits peuvent être réglés par le dialogue plutôt que par les armes. C'est une source d'inspiration.

Pour veiller à ce que tous les avantages du processus de paix soient garantis, il faudra investir en continu dans sa mise en œuvre. Nous nous félicitons que la Juridiction spéciale pour la paix, élément clef de

L'Accord de paix, ait entamé ses travaux d'importance cruciale. Elle a été conçue et approuvée par tous dans l'objectif de garantir la vérité, la justice, la réparation et la non-répétition, et l'exécution de cet engagement doit contribuer à aplanir les divisions engendrées par des décennies de conflit.

L'augmentation du nombre de meurtres de défenseurs des droits de l'homme, de responsables locaux, de membres des FARC et de membres de leurs familles, et la poursuite des violences à leur encontre, comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport (S/2018/723), suscitent de vives préoccupations. Cela souligne la nécessité que l'État comble le vide du pouvoir, fasse tout son possible pour garantir le respect des droits de l'homme et du principe de responsabilité pour les violations de ces droits et les atteintes qui y sont portées, et veille à ce que l'état de droit bénéficie à tous les Colombiens dans l'ensemble de la Colombie.

À cet égard, nous nous félicitons du pacte national signé par le Président Santos et le futur Président, M. Duque, ainsi que par les principaux partis politiques et institutions. Nous encourageons le Gouvernement colombien à conjuguer ses efforts pour garantir la sécurité dans les zones touchées par le conflit, avec une présence accrue des autorités civiles et des organismes qui fournissent des services de base aux communautés.

L'Accord de paix a représenté une occasion historique d'instaurer le développement socioéconomique et l'état de droit dans toutes les régions du pays. Pour saisir cette occasion, il faut maintenant que toutes les institutions de l'État redoublent durablement d'efforts pour appuyer l'Accord de paix dans son ensemble, notamment une réforme rurale complète, afin que tous les Colombiens puissent rapidement bénéficier de dividendes de paix tangibles.

La pleine réintégration politique, juridique et socioéconomique des anciens membres des FARC-EP est de la plus haute importance. Il s'agit notamment de progresser dans la mise en place de projets productifs et dans la question clef de l'accès à la terre pour la réintégration.

Nous tenons à souligner l'importante recommandation contenue dans le rapport, à savoir que la lutte contre le trafic de drogue est essentielle pour faire progresser la paix, le développement et le respect de l'état de droit dans les anciennes zones de conflit. Nous tenons également à souligner qu'il importe d'encourager le programme volontaire de substitution des cultures illicites,

qui peut offrir à la population un moyen de s'assurer un revenu légal et prévisible.

L'Accord de paix en Colombie est un modèle d'inclusion. Pour réussir à consolider la paix, la mise en œuvre du processus de paix doit rester inclusive. À cet égard, je voudrais souligner l'action importante que la Mission mène sur la prise en compte de la problématique femmes-hommes, ainsi que ses contacts avec des groupes de femmes et des groupes de jeunes en Colombie.

Enfin, nous nous félicitons de la poursuite des pourparlers entre le Gouvernement et l'Armée de libération nationale, et nous réaffirmons que l'ONU et le Conseil de sécurité doivent être prêts à aider sérieusement les parties. En tant que membre du Grupo de Países de Apoyo, nous contribuerons au processus autant que nous le pourrons.

Ces deux dernières années, le Conseil a avancé sur le chemin de la paix avec le Gouvernement et le peuple colombiens. Nous attendons avec intérêt de poursuivre notre collaboration constructive avec le prochain gouvernement, compte tenu de l'engagement du Conseil à appuyer la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au Vice-Président de la Colombie.

**M. Naranjo Trujillo** (Colombie) (*parle en espagnol*) : Vingt mois après la signature de l'accord qui a mis fin au conflit avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie—Armée populaire (FARC-EP), et à 12 jours de la fin du mandat du Président de la République, Juan Manuel Santos Calderón, je transmets au Conseil, à l'Organisation des Nations Unies et à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie la gratitude de mon gouvernement et celle de 50 millions de Colombiens. Je les remercie de ce qui a été un appui incontestable à la construction de la paix dans mon pays.

En cette occasion, étant donné qu'il s'agit de notre dernière intervention, et que nous avons reçu pour la troisième fois consécutive les rapports de la Mission, nous voudrions inviter le monde entier et nos compatriotes, depuis le Conseil, à préserver la paix et à la protéger, en tant que bien suprême d'une société.

Préserver la paix en Colombie, cela signifie, pour commencer, reconnaître que les initiatives prises par le Président Juan Manuel Santos Calderón pour y parvenir ne procédaient pas d'un calcul politique, mais de la conviction morale qu'il était urgent de mettre fin

à 53 années de violence qui, hélas, ont coûté la vie à 220 000 Colombiennes et Colombiens. Mettre fin au conflit sur la base de cette conviction, cela signifiait reconnaître que cinq décennies d'affrontements avaient fait plus de 8,4 millions de victimes dans notre pays.

Préserver la paix, cela signifie respecter ce qui a été convenu dans l'Accord, étant entendu que l'engagement n'est pas celui d'un gouvernement, mais d'un État dans son ensemble et, en même temps, de la société en général.

Respecter la paix, la préserver et la protéger, cela signifie ne pas ignorer les avancées considérables qui ont été obtenues, comme les représentants l'ont dit ici. Après 53 années de conflit armé, le dépôt des armes a eu lieu en un temps record de neuf mois. En un temps record, moins d'un an et demi, les FARC, une organisation qui avait pris les armes et défié la société et l'État colombiens, se sont transformées en parti politique. Et, en un temps record, ce parti politique siège déjà au Congrès colombien, comme nous venons de le constater le 20 juillet dernier.

Préserver la paix, cela signifie continuer de garantir que la transition vers la légalité de 13 000 ex-combattants des FARC s'inscrive dans un cadre de possibilités, axé sur des droits, des services et la sécurité personnelle. Et comme cela a été dit ici, elle doit aller de pair avec la sécurité politique, mais également avec la sécurité d'une voie socioéconomique de retour dans le circuit légal.

Nous le savons bien, et le Chef de la Mission, M. Jean Arnault, l'a déjà dit clairement, la question de la réintégration est déterminante. Sur ce point, je voudrais, en tout cas, assurer les membres qu'aujourd'hui, plus de 12 000 ex-combattants reçoivent déjà un revenu mensuel de base équivalent à 90% du montant du salaire minimum dans mon pays; que 9 000 d'entre eux sont affiliés au système de sécurité et de retraite; et que nous progressons, certes pas aussi vite que nous le souhaiterions, vers la concrétisation des projets liés à la production. Mais aujourd'hui, la bonne nouvelle que je transmets aux membres, et qui a également été mentionnée ici, c'est que le Gouvernement du Président Santos lègue au prochain gouvernement un document d'orientation publique de moyenne et longue portée, ce qui signifie qu'il disposera d'une feuille de route claire qui rendra durable le processus de réintégration.

Préserver la paix et la protéger, cela signifie multiplier les efforts pour continuer de réduire la violence.

Nous ne nous laisserons jamais de répéter qu'en 2017, grâce à l'Accord de paix, la Colombie a enregistré le taux d'homicides le plus bas de ces 42 dernières années. Mais malheureusement, nous sommes face à une grande contradiction, avec d'un côté une diminution du nombre d'homicides et de l'autre, une augmentation des menaces et des attaques contre les figures de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme.

Je voudrais souligner, comme les membres du Conseil l'ont fait eux-mêmes, un fait singulier, à savoir que, sous la direction du Président Santos Calderón, nous avons rassemblé toute la nation autour d'un pacte politique, global, national, qui s'applique sans distinction des territoires au niveau central, ce pacte politique contre la violence sera - nous l'espérons - un formidable outil pour convaincre de la nécessité de renoncer à la vieille culture qui a prévalu durant le conflit, une culture où la mort était vue comme partie de la solution. Aujourd'hui, l'enjeu est de préserver la vie en tant que bien suprême, absolu et sacré à tous les échelons de notre société. Passer d'une logique de mort à une logique de vie est le grand défi qui se pose à nous après 50 années de guerre.

Je voudrais dire que préserver la paix, c'est reconnaître et renforcer la légitimité de notre système pour la vérité, la justice, la réparation et la non-répétition. Aujourd'hui, sans triomphalisme, nous avons la grande satisfaction de pouvoir dire au Conseil que la Juridiction spéciale pour la paix, à travers ses audiences, accorde la priorité au traitement de trois tragédies produites par la guerre : la tragédie des enlèvements qui ont eu lieu pendant les 53 années du conflit; la tragédie du recrutement des mineurs, des enfants et des adolescents dans cette guerre; et, parallèlement, ce que nous appelons dans mon pays les cas « faussement positifs », c'est-à-dire, les citoyens innocents qui ont trouvé la mort dans le contexte de ce conflit.

Voir que ces audiences font partie intégrante d'un système de justice transitionnelle qui fonctionne et qui jugera et sanctionnera ceux qui, d'une quelconque manière, ont été impliqués dans ce conflit armé interne, ont violé la loi et bafoué les droits de l'homme, nous donne la tranquillité d'esprit que nous avançons, comme nous l'avons déjà dit tant de fois, dans le respect d'un équilibre entre paix et justice, équilibre qui est indispensable pour ouvrir la voie à la réconciliation.

Préserver la paix et la protéger, c'est continuer à faire en sorte que nos institutions, dans une logique autre que contre-insurrectionnelle, soient présentes sur le territoire, un territoire qu'elles ne voient pas comme

un théâtre d'opérations militaires dans un contexte de conflit, mais comme un territoire dans lequel des conditions sont créées pour la transformation des communautés. Nous sommes bien conscients que nous devons continuer à aller de l'avant et poursuivre notre apprentissage afin d'instaurer ce changement de logique et, en tout état de cause, nous présenter dans ces territoires non plus avec le visage d'un policier ou d'un soldat, mais avec celui d'un État unifié qui protège ses communautés.

Préserver la paix et la protéger, c'est reconnaître la contribution et l'appui inestimable de la communauté internationale, que nous remercions une fois encore. Je dirais que s'il est un facteur d'unité autour de la paix en Colombie, c'est le soutien indéfectible que nous a témoigné et continue de nous témoigner le Conseil. Et je tiens à dire à tous nos compatriotes et au monde entier, que nous ne savons pas comment remercier le Conseil de son soutien unanime, ô combien apprécié, aux efforts pour bâtir la paix. Ce qui ne veut pas dire que nous ne soyons pas conscients des défis et obstacles qu'il reste à surmonter, et à cet égard nous remercions le Conseil et la Mission de leurs observations et recommandations.

Nous savons que la voie à suivre suppose immanquablement de donner la priorité, d'abord et avant tout, à la protection de la vie dans les régions où des figures commencent à se dresser pour défendre une participation démocratique. Deuxièmement, une autre priorité consiste à aller de l'avant pour remédier à ce qui est depuis longtemps une tragédie historique en Colombie, à savoir le trafic de drogue. À cet égard, nous voudrions dire que, avec la fin du conflit armé avec les FARC, nous avons pour la première fois en 35 ans l'occasion exceptionnelle de mettre en place non plus une stratégie d'endiguement des cultures illicites et de la production de stupéfiants, mais une stratégie de substitution des cultures, ainsi que nous sommes en train de le faire, afin que les 124 000 familles qui ont fait part de leur volonté d'abandonner cette activité illégale puissent rejoindre le circuit légal.

Parallèlement, nous avons aussi la possibilité de renforcer l'action contre le crime organisé, car nous ne sommes pas naïfs et nous savons que la Colombie subit

actuellement la pression des cartels transnationaux de la drogue qui entendent poursuivre leur activité illégale. Sur ce point, le Conseil peut être certain que le Gouvernement du Président Santos Calderón s'emploiera à renforcer sa capacité de lutter contre cette menace, jusqu'à la dernière minute de son mandat.

Préserver la paix et la protéger, c'est aussi - et nous le disons sans prétention aucune - veiller à ce que les enseignements tirés de ce processus colombien pour mettre fin au conflit servent également d'exemple à d'autres pays, afin qu'ils puissent eux aussi surmonter la violence et les désaccords et que les conflits puissent vraiment appartenir au passé.

Nous n'ignorons pas que c'est peut-être une vision un peu romantique dans un monde assailli par tant de conflits que de penser que le cas colombien fait figure de modèle, mais c'est parce que nous savons que notre effort a été un effort novateur, fondé sur l'éthique, le pragmatisme politique et l'accompagnement international. Et c'est pourquoi, aujourd'hui, à l'approche de la fin du Gouvernement du Président Santos Calderón, nous pouvons dire : merci! Nous sommes sûrs que le Gouvernement qui va nous succéder, celui du Président élu, M. Iván Duque, continuera, comme il s'y est engagé, à mettre en œuvre et à honorer les accords et veillera à ce que la Colombie poursuive sur la voie de l'édification d'une paix durable.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie le Vice-Président de la Colombie de sa déclaration. Avant de lever la séance, je voudrais simplement, et je suis sûr de me faire ici l'interprète de tous les membres du Conseil, remercier M. le Vice-Président pour le rôle clef et déterminant qu'il a personnellement joué dans tous les progrès enregistrés par le processus de paix en Colombie.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Il n'y a pas d'autre nom inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 16 h 50.*